



#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

Numéro spécial • Budget 2025



Tout comprendre sur le budget 2025



Transition écologique • p 4-7
La mobilité douce au cœur du Divonne-les-Bains 2030



Grand Lac • p 8
Priorité au skate park



Fiscalité et orientations • p 9
Un budget dynamique



3 questions au

QUELS SONT LES GRANDS AXES DE CE BUDGET ?

« Nous avons basé notre budget sur des actions fortes pour l'avenir de Divonne-les-Bains. Nous nous sommes appuyés sur nos quatre grands axes : préserver, apaiser, rayonner et connecter. À travers ces principes fondamentaux, nous avons ciblé plusieurs actions : **l'attractivité du territoire**, permettant à Divonne-les-Bains de porter une véritable ambition touristique au bénéfice de ses acteurs économiques ;

“ Un budget à nouveau largement consacré à la transition écologique ”

la durabilité du territoire, pour la réalisation de grands projets structurants permettant à la population divonnaise de s'épanouir dans un environnement adapté et préservé ; **la transition écologique**, garantissant un cadre de vie sain et un développement raisonné et maîtrisé ; **les déplacements**, soulignant une volonté de favoriser les mobilités douces et un espace mieux partagé ; et enfin, **la sécurité**, afin que la vie citoyenne soit plus apaisée.

QUELLES SONT LES GRANDES ACTIONS POUR 2025 ?

Le budget 2025 a été réalisé en cohérence avec les objectifs de la majorité municipale

Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français

2

Le 19 mars dernier, le conseil municipal a approuvé le budget 2025 reflétant les engagements de la majorité municipale. Avec comme fil conducteur la transition écologique, il prévoit des actions concrètes afin d'améliorer le cadre de vie des Divonnais, tout en respectant les quatre axes fondamentaux du programme politique : préserver, apaiser, rayonner et connecter.

Sommaire



P2-3 • Interview du maire Vincent Scattolin



P4-7 • Dossier
La transition écologique



P8 • Les projets structurants



P9 • Fiscalité et orientation



P10-11 • Investissement et fonctionnement



P12-13 • Budgets annexes



P14 • Les grands chiffres

mairie Vincent Scattolin

et comprend de nouvelles actions largement consacrées à la transition écologique. Pour ne citer que quelques projets, nous allons poursuivre la phase 2 du marché public global de performance énergétique pour la rénovation de l'éclairage public, avec notre passage en 100% LED qui arrivera à son terme à la fin du mois d'avril. Nous allons également poursuivre notre démarche de labellisation Climat-Air-Énergie avec l'ADEME qui certifie l'engagement de la commune dans la transition écologique, ainsi que notre implication auprès de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) de Genthod pour la préservation et la protection de notre biodiversité. Nous allons prolonger nos actions en lien avec l'écopâturage et lancer le dispositif "Une naissance, un arbre", qui s'inscrit dans notre programme de plantation de 1 500 espèces d'ici 2026.

La rénovation énergétique de nos bâtiments, avec la mise en œuvre d'un premier programme de rénovation de l'école élémentaire du Centre, sera l'une de nos priorités. Nous allons aussi renaturer des sites en friche, avec notamment la démolition des bâtiments de La Mélie et de l'ancienne douane de Crassier. 2025 verra également l'aboutissement de projets

structurants avec la finalisation de la rénovation de la salle polyvalente du Nautique. Le Village des Associations entrera en phase opérationnelle. Le projet Grand Lac connaîtra, lui aussi, une avancée importante avec le lancement de la réalisation du skate-park et de l'aménagement de la prairie du Mont-Blanc.

QUELS SONT LES PROJETS EN MANIÈRE DE MOBILITÉ ?

Nous allons poursuivre la mise en œuvre du schéma de mobilité durable, le déploiement de vélos en libre-service et pérenniser les véhicules d'autopartage. L'année 2025 verra également la mise en place d'un transport à la demande au mois

“ L'année 2025 verra la mise en place d'un transport à la demande au mois de juin ”

de juin. Cela permettra de répondre aux besoins des Divonnais en matière de déplacements. Nous avons également augmenté le montant de la prise en charge de l'aide à destination des Divonnais pour financer l'usage de ses transports en commun. Des bornes de recharge électrique seront aussi déployées. En interne, la collectivité a mis en place un plan de mobilité employeur conjointement avec le Pôle métropolitain du Genevois français afin d'apporter aux agents de la ville des solutions de covoiturage pour leurs déplacements domicile-travail. »

3



Le projet de rénovation de l'école élémentaire du Centre sera lancé cette année.



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimage COMIMPRESS. La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Mensuel édité à 6 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



Une enveloppe de
7,5 M
 d'euros
 dédiée à la transition
 écologique

La transition écologique au centre des priorités 2025

4

Pour l'année 2025, les élus de Divonne-les-Bains ont élaboré le budget en réaffirmant leur priorité pour la transition écologique afin de protéger l'environnement et d'améliorer le cadre de vie.

Une nouvelle fois une enveloppe de 7,5 millions d'euros est consacrée à la transition écologique. Parmi les actions engagées de nombreuses mesures sont prises en faveur de la mobilité afin de valoriser les modes doux et des espaces mieux partagés pour les usagers.

VOIRIE : 1,2 million d'euros, c'est le montant ciblé en 2025 pour l'entretien et la rénovation des voiries, afin de les rendre plus apaisées, sécurisées et favoriser les modes doux. Parmi les actions ciblées : création de voies cyclables, réfection de la couche d'enrobé à la Vie de l'Etraz (entre le chalet forestier et le chemin de la Buzelle), installation de coussins lyonnais, création d'un plateau surélevé rue Voltaire, réfection de l'enrobé et rénovation de la fontaine rue Comte des Permissions, campagne générale de fissures et de faïençage. 20% de l'enveloppe est consacré aux modes doux.

TRANSPORT À LA DEMANDE : un budget de 90 000€ est alloué pour la mise en place

d'un transport à la demande en juin 2025. Ce service de transport public a pour but de compléter le maillage territorial en transports en commun déjà existant. Il permettra de relier les hameaux au centre-ville grâce à un véhicule propre et respectueux de l'environnement.

LA PRIME TRANSPORT : un partenariat, à hauteur de 10 000€, a été signé avec les Transports Publics Genevois (TPG) depuis 2024. Cette mesure est reconduite pour l'année 2025, avec une hausse des taux pris en charge par la Ville : abonnement Local Juniors (zone 250) : 75% du prix de l'abonnement offert, abonnement Local Adultes (zone 250) : 25% du prix de l'abonnement offert, abonnement multizones Juniors (Léman Pass 10+250, Modulable et Parcours) : 300€ offerts.

LA PRIME VÉLO : depuis 2020, la ville de Divonne-les-Bains subventionne l'achat de vélos des Divonnais en faisant travailler les commerces de proximité. Cette prime est reconduite sur l'année 2025, à hauteur de 15 000€.



En matière de rénovation énergétique de ses bâtiments, la ville de Divonne-les-Bains a engagé un plan pluriannuel pour cibler les priorités. Un audit a été mené en 2023 sur six structures : le bâtiment de La Poste, l'école d'Arbère, l'école élémentaire du Centre, l'école maternelle du Centre, l'Esplanade du Lac et le gymnase. L'école élémentaire du Centre a été désignée comme prioritaire.

Les objectifs sont multiples : mise en conformité, correction des situations d'inconfort thermique et acoustique et réorganisation des locaux. Une nouvelle bibliothèque prendra place au cœur de l'école, sous le nouveau préau. Une 13^e classe et une salle de rencontre seront créées. Le chantier s'effectuera en cinq phases, sur une durée prévisionnelle de 24 mois. Pour réduire les nuisances, des préfabriqués seront installés pour accueillir les élèves dont les salles sont en travaux. 2,6 millions d'euros sont alloués à cette rénovation pour l'année 2025 sur les 5 millions au total. Le début du chantier est prévu pour le mois de septembre.



INSTALLATION D'ABRIS BUS/ABRIS VÉLOS :

84 000€ sont réservés à l'installation d'abris voyageurs aux arrêts de la maison de la Gare. Un abri pour vélos sera également installé dans le secteur ainsi qu'à la mairie de Divonne-les-Bains.

LES VÉLOS ÉLECTRIQUES : 54 000€ sont consacrés à l'entretien et au déploiement des stations de vélos électriques. Au total, la ville de Divonne-les-Bains compte 17 stations et 100 vélos en libre-service.

LES VÉHICULES CITIZ : en novembre 2023, la ville a inauguré la station d'autopartage Citiz, située place du Globe, composée d'un véhicule hybride et d'un véhicule électrique. Afin d'inciter le recours à ce service de mobilité partagée, la ville s'engage sur un abonnement permettant à ses agents d'utiliser ces voitures dans le cadre de leurs déplacements professionnels et permettant aux Divonnais de bénéficier de promotions sur leurs inscriptions. Cela représente un budget de 6 000€.

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE :

Il existe aujourd'hui cinq emplacements réservés aux bornes de recharge électrique. La ville de Divonne-les-Bains souhaite poursuivre le déploiement sur le territoire communal. Un budget de 50 000€ est consacré à ce projet.

SCHÉMA DES MOBILITÉS DURABLES :

mis en place en 2024 afin d'apaiser les déplacements et de promouvoir les modes doux, le schéma des mobilités durables va se poursuivre et évoluer en 2025.

AUGMENTATION DES TRAJETS DE TRANSPORT EN COMMUN :

depuis décembre 2024, l'offre de transport s'améliore avec une augmentation significative des services de la ligne 818 Nyon/Divonne-les-Bains/Gex avec des départs toutes les heures entre Divonne-les-Bains et Nyon en journée, trois trajets supplémentaires entre Gex et Divonne-les-Bains chaque jour, des horaires prolongés en soirée, une correspondance optimisée avec les trains CFF. Au total, une augmentation des trajets avec 23 allers-retours quotidiens.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

Découvrez le schéma des mobilités durables





Plantation d'arbres : l'opération "Une naissance, un arbre" est lancée

Le programme de 1 500 plantations d'arbres à Divonne-les-Bains entre 2020 et 2026 se poursuit avec notamment le lancement de l'opération "Une naissance, un arbre".

Pour répondre aux défis du réchauffement climatique et aux dommages causés par le capricorne asiatique, la municipalité s'est fixée un objectif ambitieux : planter 1 500 arbres entre 2020 et 2026. 1 000 arbres ont déjà été plantés depuis le début du mandat. En 2024, les travaux d'aménagement du Sentier des Planètes ont débuté pour accueillir 140 nouvelles essences, grâce au soutien du Fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme, aux généreux donateurs, ainsi qu'aux conseils de quartier de Divonne Centre et de Saint-Gix/Villard/Plan. 32 nouveaux arbres ont déjà pris racine. La ville de Divonne-les-Bains lance également, en 2025, l'opération "Une naissance, un arbre" pour célébrer l'arrivée de chaque enfant sur la commune. Un budget de 288 000€ est alloué à ces plantations, dont 88 000€ pour



ce nouveau dispositif. Cette initiative vise à renforcer le lien entre les nouvelles générations et la nature, tout en verdissant le territoire communal. Le dispositif se divise en deux opérations permettant de célébrer à la fois les naissances passées depuis le début de la mandature (2020), et celles à venir. La première partie du projet, dite « opération rétroactive », consiste à

honorer les naissances ayant eu lieu entre 2020 et le 31 décembre 2024. Ces plantations se feront à proximité du terrain du tir à l'arc. Pour toutes les naissances à partir de 2025, chaque enfant se verra attribuer un arbre, soit planté sur un terrain de la ville, soit remis aux familles l'année suivant la naissance de l'enfant, lors d'un événement spécial à l'automne, la Journée de l'arbre.

6

Préserver notre environnement

Dans le cadre de leur engagement pour la transition écologique, les élus de Divonne-les-Bains déploient diverses initiatives visant à préserver l'environnement.



- **9 400€** sont alloués à la mission Algoé et à ses nouvelles actions dans le cadre de la démarche Label Climat-Air-Énergie que la ville devrait obtenir dans le courant de l'année 2025.
- **9 000€** sont consacrés au renouvellement de l'écopâturage au bord du lac de Divonne-les-Bains. Cette mesure vise à lutter contre les plants de « Renouée du Japon », une espèce envahissante et invasive au détriment de la flore locale.
- **6 443€** sont réservés pour les conventions avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) de Genthod, pour la préservation et la protection de notre biodiversité et notamment l'installation de nichoirs à oiseaux dans les sites reconnus.



Une buvette publique à Arbère

La ville de Divonne-les-Bains, reconnue pour la qualité et la richesse de ses eaux minérales, dispose de deux forages : Harmonie et Mélodie. Le forage Harmonie est actuellement exploité par les Thermes, tandis que le forage Mélodie, bien que non exploité, avait été envisagé par le passé pour un projet d'embouteillage. Conformément aux codes de la santé publique et de l'environnement, la commune est autorisée à prélever les eaux souterraines et à exploiter ces forages en tant qu'eau minérale naturelle.

Face à l'utilisation non contrôlée de l'eau en sortie du trop-plein du forage Mélodie, la ville a décidé d'aménager une buvette publique dans le quartier d'Arbère. Un budget de

200 000€ est alloué. Ce dernier vise à offrir aux habitants et aux visiteurs un accès sécurisé et encadré à cette ressource précieuse, tout en préservant l'environnement et en valorisant le patrimoine local.

La buvette sera alimentée par le forage Mélodie (et non Harmonie) et implantée en dessous de l'école d'Arbère.

UN LIEU CONVIVAL AUTOUR DE L'EAU MINÉRALE NATURELLE

Le projet en est actuellement à la phase d'avant-projet. Ce futur équipement participera pleinement à la valorisation du quartier d'Arbère en offrant un lieu convivial et emblématique dédié à la découverte et à l'appréciation de l'eau minérale naturelle de Divonne-les-Bains.

7

PASSAGE EN 100% LED

Les travaux liés au marché public global de performance énergétique (MPGPE) se termineront à la fin du mois d'avril 2025 à Divonne-les-Bains. 1 480 points lumineux seront alors équipés en tout LED. À terme cela permettra de diviser par 8 la pollution lumineuse, de réaliser au moins 56% d'économie d'énergie et d'éviter l'émission de 888 tonnes de CO2 sur la durée du marché (12 ans). La volonté des élus est également portée sur une énergie 100% verte pour l'éclairage public. Ce projet est d'un montant de plus de 4 millions d'euros, dont près de 900 000€ de report en 2025.

Pour rappel, le projet prévoit aussi l'installation de plusieurs sites de production d'électricité. Trois sites ont été identifiés : l'école primaire du Centre, l'école Guy de Maupassant et l'Esplanade du Lac. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures.





VIE QUOTIDIENNE

450 000€

C'est le montant ciblé en 2025 pour la finalisation de la rénovation de la salle polyvalente du **Nautique**. Ce bâtiment à énergie positive ouvrira ses portes au début de l'année 2026. Une salle moderne et fonctionnelle qui offrira aux Divonnais, aux associations et aux professionnels un nouvel espace pour l'organisation d'événements.

ASSOCIATIONS

560 000€

C'est le montant ciblé, en report, pour la phase opérationnelle de la réalisation du **Village des Associations**. Le permis de construire, déposé à la fin de l'année 2024, laissera place aux chantiers dès la pose de la première pierre à l'été 2025. En extension du gymnase actuel, trois nouvelles salles de sport seront aménagées : une salle d'armes, une salle de boxe et une salle de danse. Un dojo sera également créé. La livraison est prévue pour début 2027.



8



SÉCURITÉ

65 000€

C'est le montant ciblé en 2025 sur la mise en place de caméras près des points d'apport volontaire. La sécurité est une priorité à Divonne-les-Bains. Plusieurs actions ont déjà été engagées pour que la vie citoyenne soit plus apaisée : phase opérationnelle de l'extension du système de vidéoprotection, caméras individuelles pour les agents de la police municipale.

RENATURATION

390 000€

C'est le montant ciblé en 2025 pour la renaturation de sites en friche. Les bâtiments de **la Mélie** et de l'ancienne **douane de Crassier** seront détruits pour laisser place à des espaces de détente végétalisés.



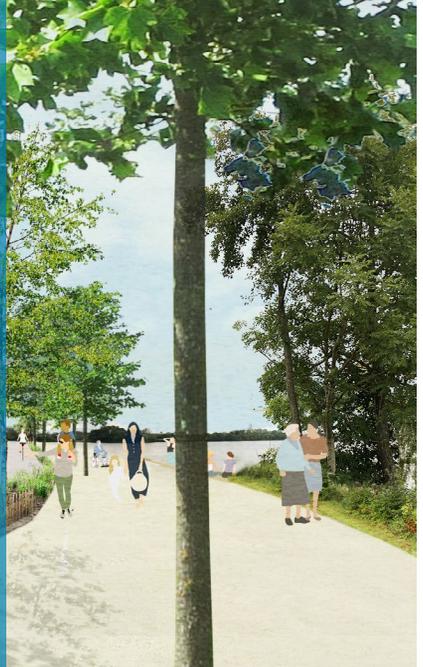


GRAND LAC : LE SKATE-PARK ET LA PRAIRIE MONT-BLANC LANCÉS

Le projet Grand Lac vise à réaménager le tour du lac en créant et en redéfinissant des espaces partagés pour tous les usagers et redonner sa place à la nature. Dans ce cadre, l'année 2025 verra le lancement de la réalisation du skate-park et de la prairie du Mont-Blanc. En remplacement du parking actuel, un nouvel espace naturel sera créé avec des terrains de pétanque et de badminton, de grands transats, du mobilier ludique pour tous âges, un nouveau skate-park et un terrain de pump-track. De nouvelles places de stationnement seront créées par l'extension du parking de l'Esplanade du lac. Un budget de 500 000€ est alloué pour ce projet en 2025.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Pas d'augmentation d'impôts en 2025

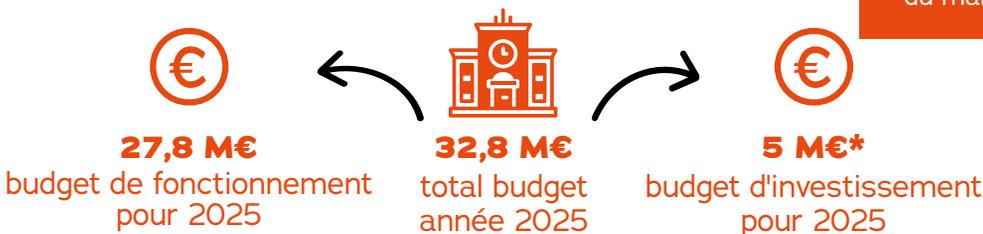
Le budget primitif 2025 de Divonne-les-Bains permet une fois de plus de donner vie à des projets structurants inscrits dans le programme municipal de 2020, couvrant des domaines essentiels comme l'environnement, la sécurité, l'urbanisme, la culture et l'économie.

Élaboré sans hausse d'impôts pour les ménages divonnais et sans emprunt, il vise à renforcer et à améliorer les services offerts aux citoyens, tout en préservant un équilibre budgétaire favorisant l'attractivité et le dynamisme de la ville.

Le budget de 2025 s'équilibre à **32,8 millions** d'euros avec **27,8 millions** de fonctionnement et **5 millions** d'investissement.

LES ORIENTATIONS DU BUDGET

- Aucune hausse de la part communale des impôts locaux ni de recours à l'emprunt,
- Poursuite du désendettement de la ville,
- Poursuite de l'investissement pour la réalisation des projets du mandat.



* Ce montant sera porté à 13 millions d'euros après l'affectation du résultat du budget 2024.

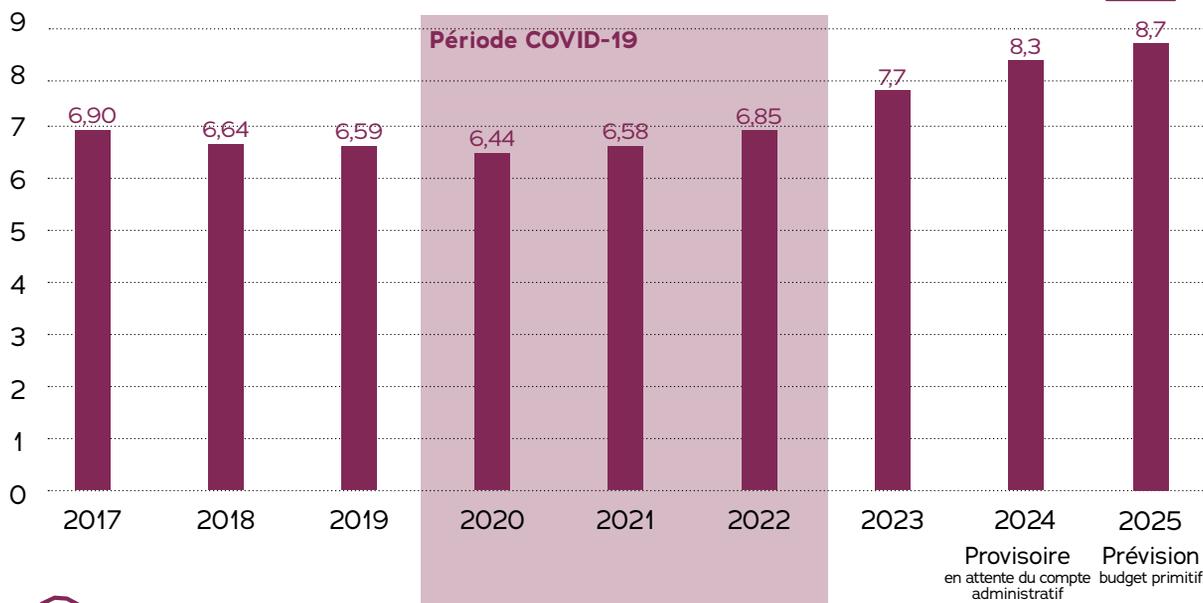


Pour un service public de qualité

Aujourd'hui, la ville de Divonne-les-Bains compte 171 agents. Pour un service public de qualité, les dépenses de personnel de la commune sont en progression sur 2025. Les crédits prévisionnels prennent en compte l'évolution des carrières liée à la promotion interne et à l'avancement de grade, ainsi que l'anticipation des recrutements pour compenser les départs en retraite. Le renforcement des effectifs est prévu avec la création de postes sur les services suivants : services techniques, restaurant scolaire, informatique, associations et état-civil. Les charges de personnel sont prévues en hausse de 4% par an sur les deux prochains exercices.

CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros

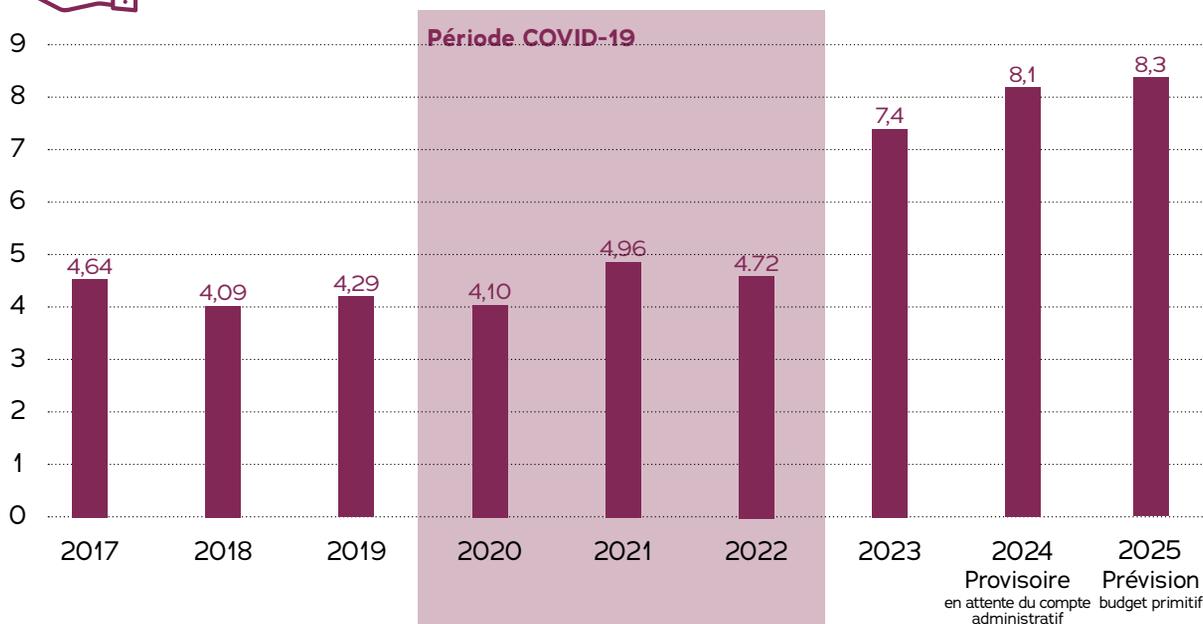


10



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

En millions d'euros

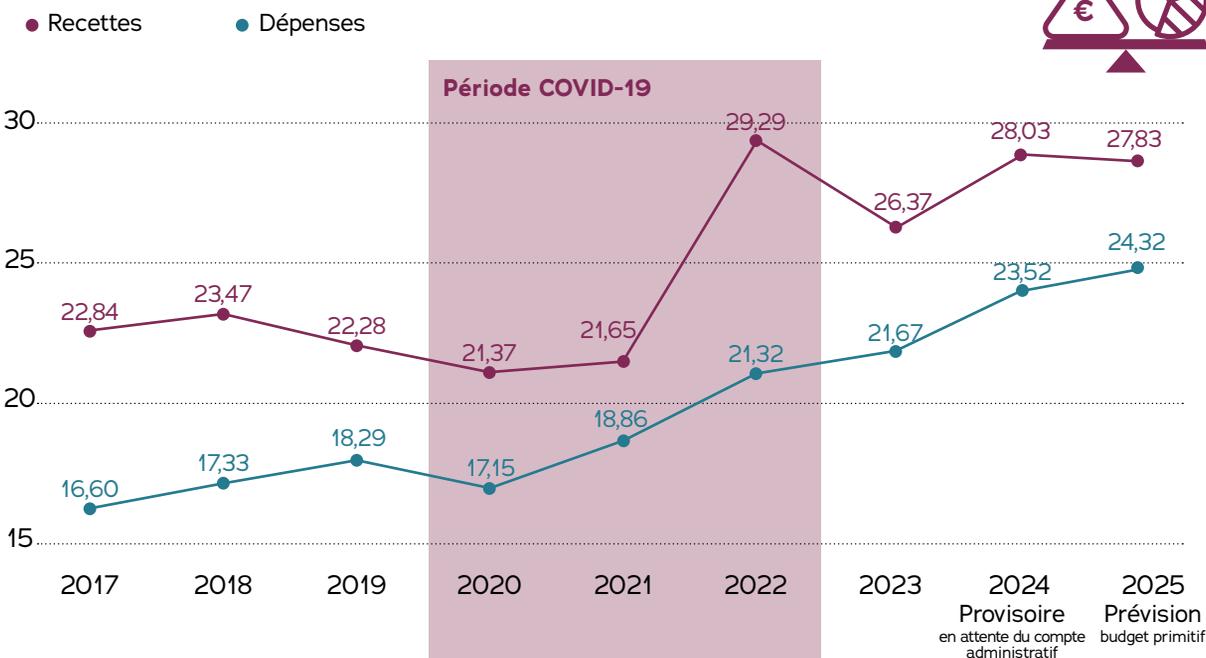


Les charges à caractère général sont constituées des dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Leur hausse s'explique par les politiques publiques mises en place par l'équipe municipale.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

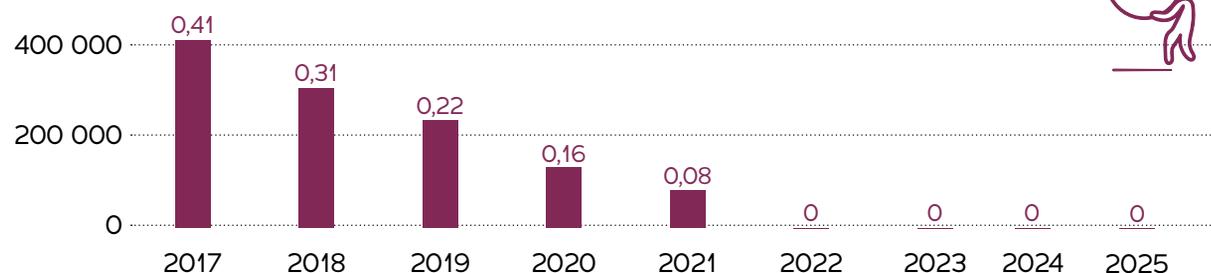
En millions d'euros



La hausse des dépenses et des recettes s'expliquent par la volonté de réaliser de nombreux projets structurants pour la Ville en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique.

DOTATION DE L'ÉTAT

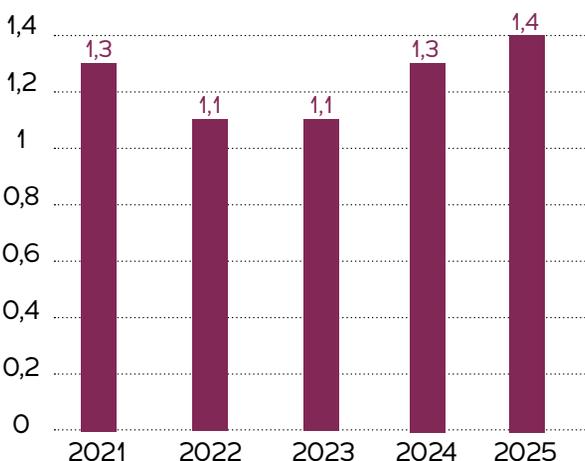
En millions d'euros



UNE GESTION DE LA DETTE RIGoureuse POUR NOUS PERMETTRE D'INVESTIR POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

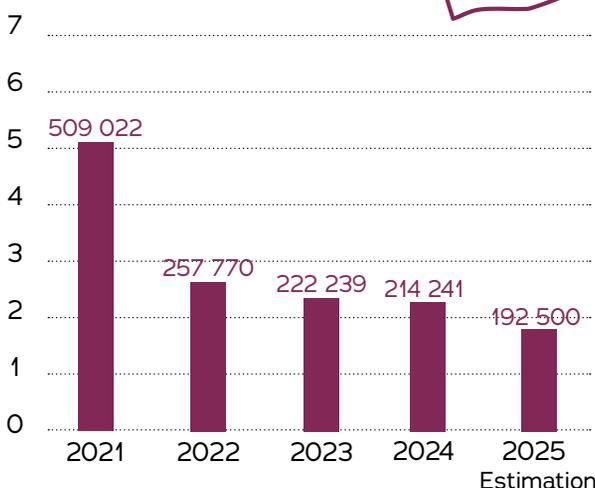
CAPITAL DE LA DETTE REMBOURSÉ

En millions d'euros



INTÉRÊTS DE LA DETTE

En milliers d'euros



Estimation



BUDGET DU CENTRE CULTUREL L'ESPLANADE DU LAC



1 903 837€
dépenses de fonctionnement



287 657€
dépenses d'investissement



BUDGET DE L'ÉCOQUARTIER DE LA GARE



660 842€
dépenses de fonctionnement



515 623€
dépenses d'investissement



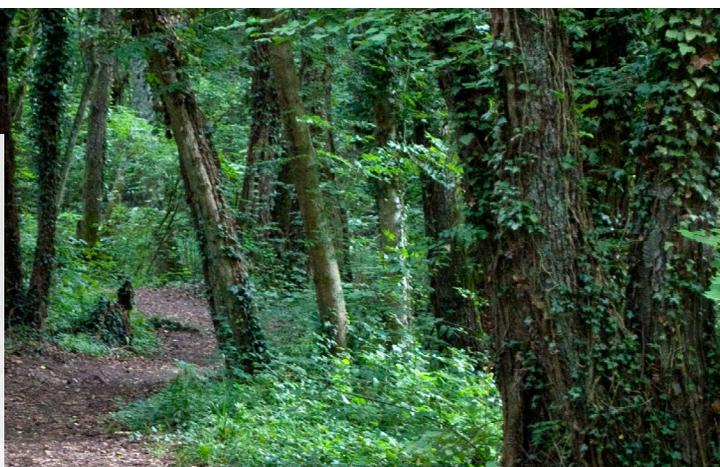
BUDGET DES BOIS ET FORÊTS



48 603€
dépenses de fonctionnement



8 010€
dépenses d'investissement



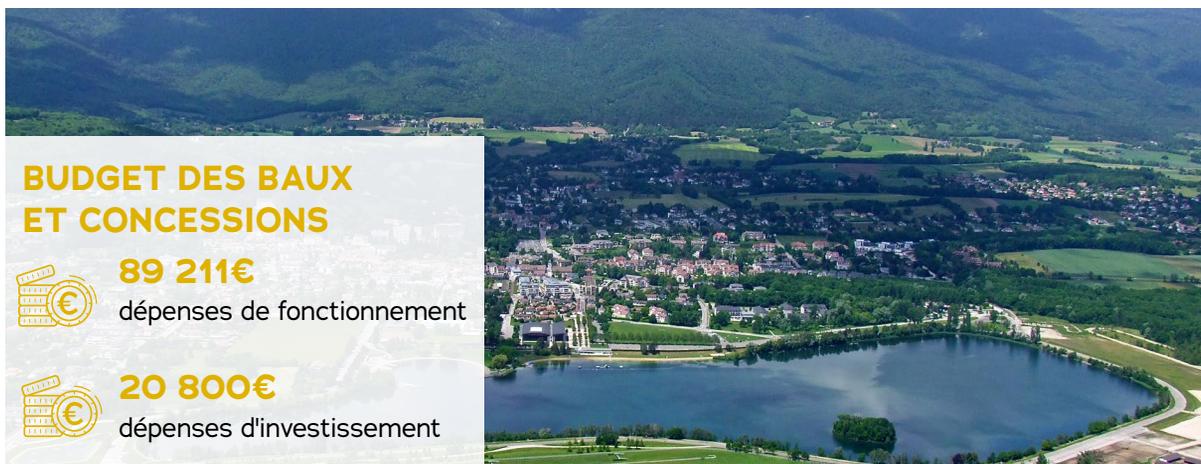
BUDGET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME



329 512€
dépenses de fonctionnement



70 000€
dépenses d'investissement

BUDGET DES BAUX ET CONCESSIONS

89 211€
dépenses de fonctionnement

20 800€
dépenses d'investissement



BUDGET PISCINE ET PLAGE

1 152 342€
dépenses de fonctionnement

350 000€
dépenses d'investissement



BUDGET AQUALIENNE

50 000€
dépenses de fonctionnement

20 000€
dépenses d'investissement



BUDGET ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

30 000€
dépenses de fonctionnement

10 000€
dépenses d'investissement



Divonne-les-Bains en chiffres :

Située à 15 kilomètres de Genève, la ville de Divonne-les-Bains dispose d'une situation stratégique à l'est du département de l'Ain, aux portes de la Suisse. Avec plus de 10 000 habitants, elle tient une place centrale au cœur du pays de Gex, agglomération de plus de 100 000 habitants. Reconnue pour son attractivité commerciale, culturelle, touristique et thermale, elle rayonne par sa dimension internationale avec plus de 90 nationalités.

Nichée au pied du Jura, Divonne-les-Bains, ville forte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel entre lacs et montagnes à seulement 20 kilomètres de l'aéroport international de Genève. La ville dispose d'une attractivité commerciale avec plus de 100 commerces en centre-ville et de deux marchés hebdomadaires reconnus (plus de 100 stands).

10 520

habitants (dont 6 954 électeurs)



14

1 266

enfants scolarisés dans les établissements publics

151

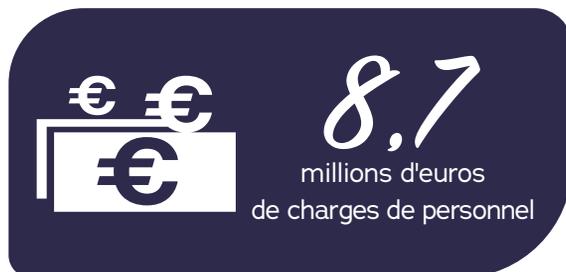
associations



*auxquels s'ajoutent les différentes mises à disposition de locaux, de matériels, aide en communication...

En 2025

171
employés communaux permanents





LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Budget 2025 : vision, ambition, action

Le budget 2025 traduit à nouveau en actes la vision de Divonne-les-Bains pour laquelle nous avons été élus : une ville agréable, une ville de bien-être pour les habitants comme pour les visiteurs. Sans hausse des taux d'impôts ni de recours à l'emprunt, ce budget nous permet de soutenir nos services publics, d'améliorer notre cadre de vie et d'accélérer notre développement touristique.

Cette ambition se concrétise par des choix d'investissements majeurs dans nos écoles, la sécurité, la culture, les solidarités, le sport, sans oublier le soutien aux associations. L'entretien du

patrimoine communal sera l'une des priorités de ce budget avec une forte hausse du budget dédié.

Pour notre cadre de vie, ce budget prévoit d'importants travaux de voirie, de nouvelles plantations, l'entretien du lac, le développement des mobilités douces, l'entretien de la piscine, ou encore la poursuite de la lutte contre l'étalement urbain avec l'ÉcoQuartier de la Gare. Pour le tourisme, le budget permet la mise en œuvre de notre nouvelle feuille de route, l'accompagnement de l'hippodrome ou encore le travail sur le renouveau des Thermes. Engagements tenus !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Tout ça pour ça !

On avait commencé la mandature par le covid, puis une renégociation de la dette de la ville inutile et coûteuse (350k€). Il fallait dégager des marges de manœuvre, on allait voir ce qu'on allait voir !

5 ans après, la ville se délabre toujours autant, on a fermé les thermes, la piscine et l'hippodrome sont dans un état honteux, sans parler des écoles dont il a fallu l'effondrement des toits pour enfin réagir. Les grands projets sont au point mort (gare, lac), on est bons pour un nouvel avenant pour le quartier de la gare sensé se terminer en 2028 (mais oui bien sûr !). Les budgets passent et sont de moins

en moins ambitieux malgré des recettes toujours en hausse : le casino marche fort, la CFG est au plus haut, les impôts augmentent en valeur (taux stables, bases de calcul en hausse).

On est toujours sur une erreur stratégique fondamentale de sous entretien de l'énorme patrimoine de Divonne. En voulant le développer (nouveau gymnase, système de caméras) sans le moderniser rapidement (toujours pas de 100% fibre promesse de 2020), on conduit à plus de dépenses et à des services de la ville surchargés qui ne font que réagir et subir une politique sans priorisation et sans vision.

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Pour un budget discuté et débattu avec les listes minoritaires

Chaque année, nos recettes de fonctionnement (27 M€ en 2025) sont largement supérieures à nos dépenses, grâce au casino (5,4 M€), à la contribution financière du canton de Genève (CFG 3,2 M€), et plus récemment à la taxe sur les résidences secondaires votée à l'unanimité (1M€). Cet excédent devrait être en partie versé en épargne (sur une base de 2 à 3 M€ par an) pour abonder d'une part vers notre développement touristique et sportif, d'autre part vers le logement social et communal. De plus, en 2025, rien n'est prévu pour la renaissance espérée des

thermes, et trop peu dans l'attractivité sportive (50 K€ à comparer à 150 K€ l'an dernier).

Le nombre de logement communaux et sociaux disponibles reste quant à lui très bas, le plus bas du pays de Gex et inférieur au seuil exigé par la loi SRU (25 % des logements), ce qui nous obligera à bientôt payer une forte amende. Pourtant, nos orientations budgétaires ne sont pas figées et nous, listes minoritaires, demandons à participer à l'élaboration de ce budget avec la majorité municipale afin d'aboutir à des compromis. Majorité ne veut pas dire autocratie.

aguibert@divonne.fr

Une naissance, *un arbre*

À chaque nouveau-né divonnais, 
un arbre planté pour demain.

Retrouvez toutes les informations 
sur **www.divonnelesbains.fr**

 Scannez le QR code
pour remplir
le formulaire d'inscription



Divonne-les-Bains
L'Air en Léman